



EU Ecolabel : FR/044/013

# VELOURS · GTO

Peinture velours en phase aqueuse  
Intérieur

## DÉFINITION

- Peinture aspect velouté à base de copolymère en dispersion aqueuse pour travaux élémentaires en neuf ou en rénovation.
- Pour murs et plafonds.

## PROPRIÉTÉ

- Sèche rapidement, faible odeur.
- Application Pistolet Airless.

## MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application :** Airless, Pistolet pneumatique (buse 15 à 19/000 de pouce – pression 120-150 bars), Rouleau polyester tissé ou polyamide texturé 13 mm, brosse (petites surfaces).
- **Dilution :** Brosse, rouleau, pistolet airless : Prêt à l'emploi ne pas diluer.  
Application au pistolet pneumatique : diluer si nécessaire, jusqu'à 10 % d'eau en volume maximum.
- **Rendement :** 10 m<sup>2</sup> / litre (variable selon la nature du support).
- **Résistance à l'abrasion humide :** Classe 5 selon NF EN 13300 après 28 jours de séchage (perte d'épaisseur du film ≥ 70 µm après 40 frottements).
- **Séchage à 23°C et 50% d'humidité relative :** Sec après 1 heures minimum. Recouvrable après 8 heures minimum. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation d'air.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après l'emploi.
- **Teinte :** Blanc.

## PRÉCAUTION A OBSERVER

- En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative.
- Eviter de travailler dans un local surchauffé ou très ventilé.
- Ne pas appliquer sur ciment et béton frais.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Toute teinte pastel doit être validée par le maître d'ouvrage ou son représentant avant sa mise en œuvre.
- Conservation : en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.

## FICHE TECHNIQUE

- **Classification :** AFNOR NF T 36-005 : Famille 1, Classe 7b2.
- **Liant/Pigment :** Copolymère en dispersion aqueuse / Dioxyde de titane rutile.
- **Présentation :** Peinture semi-épaisse.
- **Densité à 20°C :** 1,28 +/- 0,05.
- **Extrait sec :** En poids : 42 +/- 2,0 % - En volume : 27 +/- 3.0 %.
- **Brillant :** Velours (norme NF EN ISO 2813 : 12-22 GU à 85° - 3-4 GU à 60°).
- **COV :** Valeur limite UE de ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum : 1 g/l de COV.
- **Conformité aux spécifications :** L'attribution de la certification Ecolabel Européen concerne uniquement le produit en teinte blanche.
- **Emission dans l'air intérieur :** *A+ : \*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).*

# VELOURS · GTO

## DESCRIPTION

- La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes à la NF DTU 59-1 (NF P 74201) :

Supports	Impression	Finition
Supports neufs ou anciens non peints et absorbants (plâtre et dérivés, plaque de plâtre (à épiderme cartonnée, enduits à l'eau)	1 couche de PRIM-GTO	1 ou 2 couches** de VELOURS-GTO
Anciennes peintures parfaitement adhérentes, peu ou moyennement absorbantes	1 couche de PRIM-GTO	1 ou 2 couches** de VELOURS-GTO
Revêtements muraux à peindre* (toiles de verre, structures à peindre (sous réserve d'un essai préalable))	Avant encollage du revêtement à peindre : 1 couche de PRIM-GTO	1 ou 2 couches** de VELOURS-GTO

\*Peut être employée avant la pose de papiers peints (par contre, les revêtements muraux lourds tels que carreaux, dalles de liège, moquettes... sont à éviter eu égard à leur poids et au type de colle utilisée).

\*\* Une deuxième couche peut être rendue nécessaire selon la teinte de finition

### MISE EN ŒUVRE :

**Fonds :** Tous supports intérieurs tels que plâtre, plaque de plâtre à épiderme cartonnée, enduits à l'eau, carreaux de plâtre, bois et dérivés et autres supports recouverts d'anciennes peintures adhérentes.

**Travaux préparatoires :** Préparations conformes à la norme AFNOR NF P 74-201-1 et 2 (référence NF DTU 59-1).

- Plaques de plâtre à épiderme cartonnée : Egrenier, épousseter, rebouchage et enduisage éventuel.
- Anciennes peintures : poncer, épousseter, lessiver et rincer.

## SÉCURITÉ

Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

Fiches de données de sécurité : Pour toute information relative aux aspects sécurité, hygiène, environnement, transport de nos produits, consulter le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) (fournisseur AKZO NOBEL)

## RECOMMANDATIONS ÉCOLABEL EUROPÉEN

- Éviter le gaspillage de peinture: faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Optimiser l'estimation de la quantité de peinture nécessaire en utilisant la formule ci- ci-dessous :
 
$$\frac{\text{surface à peindre (m}^2\text{)}}{\text{rendement (}\frac{\text{m}^2}{\text{L}}\text{)}} \times \text{nbre de couches} = \text{nbre de litres nécessaires}$$
- Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état, de la surface et de l'absorption du support et du mode d'application.
- Ramener les pots dans un de nos points de vente doté du service de reprise des déchets ou dans une déchèterie habilitée à recevoir les déchets de peintures (pour les particuliers).
- Lire attentivement les informations de sécurité disponibles sur l'emballage et consulter la section 8 de notre fiche de données de sécurité pour le choix des protections individuelles.
- Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après l'emploi, en minimisant la quantité d'eau utilisée.
- Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus de nettoyage et la peinture non utilisée dans l'évier, les toilettes, la poubelle ou les égouts. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte des résidus de nettoyage.
- Avant ouverture, stocker en position verticale à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité dans un endroit bien ventilé.
- Après ouverture stocker dans les conditions énoncées ci-dessus, dans l'emballage d'origine soigneusement refermé.
- L'attribution de la certification Ecolabel Européen concerne uniquement le produit en teinte blanche.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée une édition plus récente.